



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E132988

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2023

ÉDITÉ LE 04/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/01/1990

Forme juridique : SAS

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 353151582RCS

Siret : 353 151 582 00023

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8400856

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 61737061

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 61737061

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/09/2022

Raison sociale : VINCENT BIANCHETTI SAS

4 ROUTE DE CHAMBRIAND
74230 THONES

Téléphone : 04 50 02 93 02

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@bianchetti-charpente.fr

Responsabilité légale :

BIANCHETTI VINCENT DIRECTEUR / BIANCHETTI VINCENT PRÉSIDENT /
BIANCHETTI VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/11/2019
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.